

**COMPTE - RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 14 JUIN 2016 à 19 heures**

Étaient présents :

Gustave BOSQ - Monique GELLENS - Michel NORBERT - Christophe MATHERON -
Céline CONSTANS - Alain PIECQ – Rémi ALLEC - Olivier BERGERETTI - Sébastien MARTIN -
Daniel ROSSIGNOL - Yves SEARD

Secrétaire de séance : Monique GELLENS

ORDRE DU JOUR

- . **POINT SUR URBANISME**
- . **DOSSIER RTE – CAPTAGES**
- . **ONF : Frais de garderie (coupe RTE)**
- . **TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE**
- . **JOURNEE CITOYENNE**
- . **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire accueille les membres du Conseil et les remercie de leur présence.

Il propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant la réforme des collectivités, ce qui est accepté à l'unanimité.

I – REFORME DES COLLECTIVITÉS – NOTIFICATION DES ARRÊTÉS DE PÉRIMÈTRE

Monsieur le Maire nous donne lecture du courrier reçu de la Préfecture qui définit le périmètre de la future Communauté des Communes « Autour du lac de Serre-Ponçon », et qui comprend 17 Communes :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| . Baratier | . Puy Saint Eusèbe |
| . Châteauroux les Alpes | . Puy Sanières |
| . Crévoux | . Réallon |
| . Crots | . Saint André d'Embrun |
| . Chorges | . Saint Apollinaire |
| . Embrun | . Saint Sauveur |
| . Les Orres | . Le Sauze du Lac |
| . Pontis | . Savines le Lac |
| . Prunières | |

La discussion s'engage concernant les différentes compétences qui incomberont à la nouvelle Communauté des Communes :

- assainissement
- eau
- tourisme
- urbanisme

Gustave BOSQ précise que ce sujet préoccupe l'ensemble des communes et que des réunions de travail sont organisées.

La délibération proposée a pour objet l'arrêté du périmètre.

Elle est acceptée par 8 VOIX POUR et 3 ABSTENTIONS (O. BERGERETTI – D. ROSSIGNOL – A. PIECQ).

II – POINT SUR L'URBANISME

G. BOSQ nous informe sur les permis en cours, les permis retirés et les déclarations préalables de travaux.

... / ...

III- DOSSIER RTE CAPTAGES

Captage de l'Estagnit : O. BERGERETTI et D. ROSSIGNOL se sont rendus sur place et ont constaté que le sentier, utilisé très souvent par des quads ou des motos depuis plusieurs années, traverse le périmètre de protection de ce captage.

Il est nécessaire de prendre immédiatement un arrêté municipal interdisant le passage à tout engin motorisé et d'apposer les panneaux d'interdiction.

IV – ONF : Forêt communale- Frais de garderie (coupe RTE)

Frais de garderie :

Sur toute vente de bois, l'ONF nous facture 10 % du montant encaissé. En 2015, ces frais se sont élevés à 168 €.

Par ailleurs nous payons à l'ONF, toutes les années, 2 € par hectare de forêt soumis.

V – TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE

Gustave BOSQ nous soumet les plans qu'il a réalisés concernant la transformation et l'aménagement d'une partie des gîtes de l'Église en Mairie.

Il indique qu'il a laissé ce projet un peu en attente compte tenu des incertitudes sur les regroupements de communes, des Comcom, compte tenu aussi du PAP de RTE .

Tous ces éléments peuvent laisser planer un doute sur l'intérêt d'engager des dépenses pour une nouvelle mairie sur notre commune, mais les travaux envisagés sont en grande partie indispensables même pour l'utilisation future du bâtiment en gîtes.

Par ailleurs, nous pouvons espérer 50 % de subventions et aurons 3 ans pour réaliser notamment les travaux de mise en conformité pour l'accès handicapé.

Le démarrage pourrait se faire début 2017. A suivre.

VI – JOURNÉE CITOYENNE

Après discussion et tenant compte de la demande des résidents secondaires, la date est arrêtée au ***Samedi 16 JUILLET***. Précisions seront données ultérieurement.

VII – QUESTIONS DIVERSES

a) Benne pour déchets verts : possibilité de demander au SMICTOM la pose d'une benne temporaire : 100 € à charge de la commune. **A prévoir l'an prochain en AVRIL.**

b) Fête de la Mobilité : Cette manifestation est programmée pour le ***dimanche 18 SEPTEMBRE 2016*** à la Baie de Chanteloube. Organisée par la Mairie de Chorges –en partenariat avec l'Office de Tourisme de Chorges – un appel est lancé à toutes les bonnes volontés.

c) Plaque Anciens Combattants : Monsieur le Maire propose de la déplacer. Actuellement apposée sur le mur de l'Église, elle devrait être transférer sur le mur du cimetière, à gauche de l'entrée principale avec une petite couverture de protection.

d) Jeux de Boules au Villard : Aménagement possible derrière la maison de M. GEORGES. Alain PIECQ précise qu'il a exécuté les montants d'un banc destiné aux spectateurs

e) Abribus : G. BOSQ propose de reprendre la réalisation de ce projet avec Eric MESROBIAN.

f) Fourgon : L'entretien et le changement de radiateur du fourgon de la commune ont entraîné une dépense de 2 000 € (en partie prévue au budget).

g) Convention entre la Commune et le Groupement Pastoral des Aiguilles de Chabrières:

La Convention remonte à 1998 et était signée pour 9 ans, avec tacite reconduction par période de 3 saisons, c.à.d. jusqu'en 2016. Monsieur le Maire va donc établir une nouvelle convention cette année.

h) Congés de Patricia ROSSIGNOL : du 13 au 31 DÉCEMBRE 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 H. 15

